

le 05 JUIN 1992

INSEE. DR de BRETAGNE

Archivage DR

Archivage informatique de l'enquête "mise à jour des écarts et lieux-dits de LOIRE ATLANTIQUE.

1) Présentation générale de l'application.

Cette enquête a été réalisée par la DR de Bretagne à la demande de la DR des Pays de Loire.

La méthodologie est la même que celle de l'enquête des écarts bretons.

La mise à jour 82 s'est effectuée à partir de la Nomenclature de 1970. Le travail a été réalisé sur les années 88,89 et 91.

Le fichier prêt à l'édition a été transmis à la DR des Pays de Loire fin 91. La DR de Bretagne s'est éditée un fascicule du même type que les fascicules bretons, pour son usage interne (cf annexe 1).

INSEE - DR de BRETAGNE
Archivage DR

le 05 JUIN 1992

Archivage informatique de l'enquête " mise à jour des écarts et des lieux-dits de
LOIRE ATLANTIQUE".

2) Fac-similé des questionnaires

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ÉCONOMIQUES

DIRECTION RÉGIONALE DE NANTES

76, rue Desaix

44035 NANTES CEDEX 01

Tél. : 40.29.44.00

Télex : 711150 INSEE NANTÉ

NANTES, le

N° _____ / PR

Le Directeur Régional de l'INSEE

à

Monsieur le Maire

Objet : Mise à jour de la Nomenclature des écarts et lieux-dits.

Monsieur le Maire,

Pour répondre à une demande du public dans ce domaine, la Direction Régionale de l'INSEE met à jour une nomenclature des écarts et lieux-dits de chaque commune du département de LOIRE-ATLANTIQUE.

Les recherches sont faites à partir des données du recensement de 1982. Les noms d'écarts ou lieux-dits trouvés sur les bordereaux de district de la population éparses sont comparés à ceux déjà répertoriés en 1970. A l'issue de ces recherches, on distingue trois catégories principales :

- Les écarts mentionnés dans la population éparses en 1970 et retrouvés en 1982.
- Les écarts n'apparaissant plus dans la population éparses en 1982.
- Les écarts apparaissant pour la première fois dans la population éparses en 1982.

Ce classement doit être complété par un certain nombre d'informations correspondant à la situation réelle. C'est pourquoi je vous demanderai de bien vouloir renseigner avec le maximum de soins les trois listes ci-jointes et de nous adresser, si possible avec votre réponse, un plan de votre commune.

.../...

Par définition, la population éparse est l'ensemble de la population non-agglomérée au chef-lieu. Elle peut donc inclure des agglomérations secondaires relativement importantes. La population agglomérée au chef-lieu est déterminée en fonction du périmètre d'agglomération qui a été défini pour le recensement général de la population de 1982. Par conséquent les écarts qui ont été absorbés par l'agglomération suite à son extension ne doivent plus apparaître dans la nouvelle liste qui sera établie pour la seule population éparse.

Le travail de mise à jour est effectué par la Direction Régionale de RENNES et je vous demande de bien vouloir adresser vos réponses à l'adresse mentionnée ci-dessous :

DIRECTION REGIONALE DE RENNES

"Le Colbert"

36, place du Colombier

BP 17 35031 RENNES CEDEX

En vous remerciant d'avance pour votre collaboration, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Directeur Régional



MISE A JOUR DE LA NOMENCLATURE DES ÉCARTS ET LIEUX-DITS
de LOIRE-ATLANTIQUE

LISTE I : Écarts ou lieux-dits non mentionnés en 1970 et apparaissant au recensement de 1982 dans la population éparse.

Indiquez dans quelle catégorie ils se situent :

- N 1 : Nouvel écart ou lieu-dit
- N 2 : Écart résultant de l'éclatement d'un autre écart ou lieu-dit
- N 3 : Écart résultant du regroupement de plusieurs autres lieux-dits
- N 4 : Autres cas : précisez

Précisez la situation géographique de chaque nouvel écart par rapport à la mairie :

- OR : Orientation (N, S, O, E, NO, NE, SO, SE)
- DIS : Distance en hectomètres à vol d'oiseau -

[illegible]

Questionnaire à retourner à : INSEE - Direction Régionale de RENNES
36 Place du Colombier - B.P. 17

35031 RENNES CEDEX

Avant le :

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 01 47 33 41 41

LISTE II : Écart ou lieux-dits répertoriés en 1970 n'apparaissant pas au recensement de 1982 dans la population éparse.

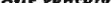
Indiquez dans quelle catégorie ils se situent :

- D 1 : Écart absorbé par l'agglomération, le bourg.
- D 2 : Écart absorbé par un autre écart ou lieu-dit.
- D 3 : Écart éclaté en plusieurs écarts ou lieux-dits avec des noms différents.
- D 4 : Écart abandonné, inhabité.
- D 5 : Écart existant omis sur les modèles 6 du RP82 - Précisez, (le cas échéant, les noms et prénoms des habitants de l'écart ou du lieu-dit lors du Recensement Général de 1982).
- D 6 : Autres cas - Précisez les raisons pour lesquelles il est nécessaire de maintenir l'écart dans la nomenclature.

[illegible]

Questionnaire à retourner à : INSEE - Direction Régionale de RENNES
36, Place du Colombier - B.P. 17
35031 - RENNES CEDEX

(Suite au verso)

Avant le :  **Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 99.29.33.47**

LISTE III : Écarts ou lieux-dits mentionnés en 1970 et apparaissant au recensement de 1982 dans la population éparse, mais avec une orthographe différente.

Vérifiez et corrigez éventuellement la situation géographique de chaque écart par rapport à la mairie :

- DIS : Distance en hectomètres à vol d'oiseau
— OR : Orientation (N, S, O, E, NO, NE, SO, SE)

[illegible]

Questionnaire à retourner à : INSEE - Direction Régionale de RENNES
36, Place du Colombier - B.P. 17
35031 - RENNES CEDEX

(Sultān u verno)

Avant le :

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 99.29.33.47

le 05 JUIN 1992

Archivage informatique de l'enquête " mise à jour des écarts et des lieux-dits de
LOIRE ATLANTIQUE".

3) Description du fichier

4) Dictionnaire des variables

voir documents ci-joints

DESCRIPTION DU FICHIER
 Ecart avant édition

NOM DU FICHIER OU TABLE : DSN = 3864. ECART. BDC. D2. TOTA
 FORME DES ARTICLES : FB
 LONGUEUR DES ARTICLES : 108,6264
 ORGANISATION :
 TYPE D'ACCES : /
 SUPPORT : DISQUE
 ARGUMENT DE TRI PRINCIPAL :

TYPE 0 (Commune)

NOM RUBRIQUE	POSITION	LONGUEUR	NATURE A, 9, X	OBSERVATIONS
Type	1	1	x	0
Tdp	2	2	x	22, 29, 55, 56
Tcon	4	3	x	
Tlib c	7	20	x	libellé commune
Tlib a	37	20	x	libellé Arrondissement
Tlib k	57	20	x	libellé Canton
THUN	77	4	9 (binaire)	pop municipale
TAGG	81	4	39(8)	" agglomération
TEPA	85	4	code	" espace
TEC	89	4		zone écarts
TIHA	93	4		" commune
TSUP	97	4		Superficie commune
TPLT	101	4		pop totale
PRRP	105	8		abs des. principales

Archivage informatique enquêtes "mise à jour des états et lieux-dits de
Bretagne" et ".....de l'arr. Atlantique".

DESCRIPTION DU FICHIER

Ecart avant Edition

NOM DU FICHIER OU TABLE : DSN = DR64.ECART.BDC.D2.
FORME DES ARTICLES : FB
LONGUEUR DES ARTICLES : 100,6264
ORGANISATION :
TYPE D'ACCES :
SUPPORT : DISQUE
ARGUMENT DE TRI PRINCIPAL :

Type 1 (lieu-dit)

NOM RUBRIQUE	POSITION	LONGUEUR	NATURE A, 9, X	OBSERVATIONS
Type	1	1	X	1
IDP	2	2	X	22, 29, 35, 56
ICOM	4	3	X	
ILib	7	27	X	nom de l'ecart
IRPBL	34	3	9	zone rés. principale
IPORBL	37	4	3	pop. rés. principale
IDIST	41	3	9	distance au bourg
IDIREC	44	2	X	orientation
IDENT	46	4	9	de 10 en 10
IQUALI	50	1	X	N = Nouv.
IRPBLT	51	5	9	B = Bourg
ILV 82T	56	5	9	E = Ecart
IR582T	61	5	9	D = Dispar.
IP082T	67	6	9	" log. vacants
Zone libre	72	37	-	" rés. secondaires
				Pop 82 (lieu-dit)